

2024 DAC 357 Subventions (300.000 euros) à 46 associations et 3 organismes au titre de Culture et Solidarités 2024, et signature de 18 conventions .

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions de fonctionnement à 46 associations et 3 organismes et la signature de 18 conventions ;

Vu l'avis du conseil du Paris Centre en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 5e arrondissement en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 10e arrondissement en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 11e arrondissement en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 12e arrondissement en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 13e arrondissement en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 15e arrondissement en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 16e arrondissement en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 19e arrondissement en date du _____ ;
Vu l'avis du conseil du 20e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine Rolland, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **6.000 euros** est attribuée à l'association **3027 (TROIS MILLE VINGT SEPT)**, dont le siège social est situé 15 passage Ramey Boîte 20, 75018 Paris, Paris pour l'organisation du projet *Activités artistiques et culturelles solidaires* ; 193771 / 2024_06574
Numéro SIRET : 84049497500013

Article 2 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **10.000 euros** est attribuée à l'association **ASSOCIATION DE PREVENTION DU SITE DE LA VILLETTE APSV**, dont le siège social est situé 211 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris pour l'organisation du projet *Parcours éducatifs et culturels à l'attention de populations parisiennes en situation d'exclusion* ; 12425 / 2024_06065
Numéro SIRET : 3406351760001

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 3 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **2.000 euros** est attribuée à **ASSOCIATION THANKS FOR NOTHING**, dont le siège social est situé 18 CITE1 de Trévis, 75009 Paris pour l'organisation du projet Subvention - *THANKS FOR NOTHING - FOOD AND POEMS* ; 191241 / 2024_06332

Numéro SIRET : 83118677000028

Article 4 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **3.000 euros** est attribuée à l'association **ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON**, dont le siège social est situé 2 route du Champ de Manœuvre, 75012 Paris pour l'organisation du projet *Culture et Solidarité 2024* ; 20428/ 2024_06770

Numéro SIRET : 39864093800021.

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 5 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à l'association **ATELIER DE RECHERCHE ET DE CREATION POUR L'ART LYRIQUE ARCAL**, dont le siège social est situé 87 rue des Pyrenees, 75020 Paris pour l'organisation du projet *L'ARCAL et les publics vulnérables 2024* ; 20555/ 2024_06774

Numéro SIRET : 32765797900040

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 6 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **4.000 euros** est attribuée à l'association **COSMOS ARTS**, dont le siège social est situé 181 avenue Daumesnil - MVAC, 75012 Paris pour l'organisation du projet *Constellations* ; 186602 / 2024_07055

Numéro SIRET : 81897796900026

Article 7 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **7.000 euros** est attribuée à l'association **CULTURES DU COEUR-PARIS**, dont le siège social est situé 76 rue Balard 75015 pour l'organisation de son projet 2024 ; 111082 / 2024_04962

Numéro SIRET : 75383719400038

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 8 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à l'association **L'ETOILE DU NORD**, dont le siège social est situé 16 rue Georgette Agutte, 75018 pour l'organisation de deux projets. Le montant de cette subvention est réparti comme suit :

- **2.500 euros** pour le projet *Danser l'invisible // Culture et solidarités* ; 16322/ 2024_06387
- **2.500 euros** pour l'organisation du projet *Ensemble en scène : Théâtre et Danse avec le Samu Social // Culture et solidarités*; 16322/ 2024_06389

Numéro SIRET : 32618492600011

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative aux projets subventionnés.

Article 9 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **15.000 euros** est attribuée à l'association **MAISON DE LA POESIE**, dont le siège social est situé 157 rue Saint Martin, 75003 pour l'organisation du projet *Ateliers Grande Exclusion - Culture et Solidarité 2024* ; 21191/ 2024_07462

Numéro SIRET : 32590961200054

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 10 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **4.000 euros** est attribuée à l'association **MUSIQUE ENSEMBLE 20EME**, dont le siège social est situé 3 square Roland Garros, 75020 pour l'organisation du projet *Musique et solidarité* ; 18005/ 2024_04651

Numéro SIRET : 43368804100014

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 11 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à l'association **THEATRE SILVIA MONFORT**, dont le siège social est situé 106 rue Brancion, 75015 Paris pour l'organisation du projet *Culture et Solidarité* ; 51803 / 2024_07712

Numéro SIRET : 38772311700017

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 12 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à l'association **THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS**, dont le siège social est situé 73 rue Mouffetard, 75005 Paris pour l'organisation du projet Culture et Solidarités 2024 ; 53761 / 2024_06972

Numéro SIRET : 34112346100046

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 13 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à l'association **DIXLESIC AND CO**, dont le siège social est situé 22 rue Deparcieux - Maison des Associations BL 92, 75014 Paris pour l'organisation du projet *Que jeunesse se raconte : Les jeunes de la Mission Locale en spectacle* ; 41841 / 2024_07564

Numéro SIRET : 53150203700025

Article 14 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **10.000 euros** est attribuée à l'association **LA SOURCE PARIS**, dont le siège social est situé 30 avenue de l'Observatoire, 75014 Paris pour l'organisation du projet DAC - *Subvention de fonctionnement La Source-Paris 2024* ; 189496/ 2024_05091

Numéro SIRET : 83192461800026

Article 15 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à l'association **MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE**, dont le siège social est situé 10 12 rue Maurice Grimaud, 75018 Paris pour l'organisation du projet *Projet artistique et citoyen de territoire - En son(s) quartier* ; 197203 / 2024_07474

Numéro SIRET : 88364168000029

Article 16 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **8.000 euros** est attribuée à l'association **COLLECTIF SAUF LE DIMANCHE**, dont le siège social est situé 28 rue La Boissière, 92 260

Fontenay-aux-Roses pour l'organisation du projet *Ballade en EHPAD dans les établissements parisiens* ; 178621/ 2024_05233

Numéro SIRET : 49773587800025

Article 17 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **6.000 euros** est attribuée à l'association **LE RELAIS, CENTRE DE RECHERCHE THEATRALE**, dont le siège social est situé 1355 route de la Voie Romaine, 76590 Le Catelier pour l'organisation du projet *SENIOR MOBILE - Danse assise en EHPAD* ; 201786 / 2024_04762

Numéro SIRET : 48102366100012

Article 18 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **4.000 euros** est attribuée à l'association **MAÏA ET MOI**, dont le siège social est situé 3 rue Georges Pompidou, 94270 Kremlin-Bicêtre pour l'organisation du projet *JE ME FAIS LA BELLE*; 203967/ 2024_07467

Numéro SIRET : 92432865100014

Article 19 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **8.000 euros** est attribuée à l'association **MENAGERIE DE VERRE - LES ATELIERS DE DANSE**, dont le siège social est situé 12 rue Léchevinn, 75011 Paris pour l'organisation du projet *CULTURE ET SOLIDARITE : Pour rien mais dans le bon sens - Claudia Triozzi* ; 74781 / 2024_07019

Numéro SIRET : 32795704900015

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 20 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **2.000 euros** est attribuée à l'association **PETITS OISEAUX PRODUCTION POP**, dont le siège social est situé 5 ruelle des Pêcheurs 1er étage Appartement 11, 93450 Île-Saint-Denis pour l'organisation du projet *Aide aux projet. Service Culture/Santé. Spectacles participatifs dans le cadre des Nocturbaines* ; 19675/ 2024_04780

Numéro SIRET : 44118460300021

Article 21 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **6.000 euros** est attribuée à l'association **HIP & HOP**, dont le siège social est situé 56 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94410 Saint-Maurice pour l'organisation du projet *LA LA LANGUE - AAP DAC - CULTURE et SOLIDARITE 2024* ; 190813 / 2024_07504
Numéro SIRET : 83194309700020

Article 22 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **3.000 euros** est attribuée à l'association **LA COMPAGNIE DES TROPES**, dont le siège social est situé 22 rue de La Saïda - Maison des Associations Boîte n°90, 75015 Paris pour l'organisation du projet *Fédérer un groupe de jeunes migrants dans une activité théâtrale* ; 135702 / 2024_07616
Numéro SIRET : 78844052700026

Article 23 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à l'association **ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS**, dont le siège social est situé 221 avenue Jean Jaurès, 75019 pour l'organisation du projet *Projet Ce que dit la musique* ; 20963 / 2024_06886
Numéro SIRET : 31390568900078

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 24 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à la SCIC **PETIT BAIN**, dont le siège social est situé 7 port de la Gare, 75013 Paris pour l'organisation du projet *Grande exclusion – WELCOME* ; 181615 / 2024_06329
Numéro SIRET : 53935055300027

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 25 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **4.000 euros** est attribuée à l'association **L'ONDE ET CYBELE**, dont le siège social est situé 6 rue Duc, 75018 pour l'organisation du projet *CULTURE et SOLIDARITE 2024 Choeur de femme* ; 10887/ 2024_05920
Numéro SIRET : 47756752300022

Article 26 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **12.000 euros** est attribuée à l'association **LA LOGE CDC PRODUCTIONS**, dont le siège social est situé 81 rue Saint Maur, 75011 pour l'organisation de deux projets. Le montant de cette subvention est réparti comme suit :

- **2.000 euros** pour le projet *Interventions musicales à l'Hôpital Necker - Culture et lutte contre l'exclusion* ; 68321/ 2024_03281
- **10.000 euros** pour le projet *Interventions culturelles à la Halte - Culture et lutte contre l'exclusion* ; 68321/ 2024_03295

Numéro SIRET : 35387473800050

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative aux projets subventionnés.

Article 27 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **6.000 euros** est attribuée à l'association **LE CONCERT SPIRITUEL**, dont le siège social est situé 42 rue du Louvre, 75001 Paris pour l'organisation du projet *CULTURE ET SOLIDARITE 2024* ; 46822/ 2024_04650
Numéro SIRET : 34941695800024

Article 28 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à l'association **SORBONNE UNIVERSITE MUSIC FESTIVAL**, dont le siège social est situé 2 rue Francis de Croisset, 75018 pour l'organisation du projet *Fièvres Musicales 2023-2024*; 192740/ 2024_07180
Numéro SIRET : 84419739200021

Article 29 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **6.000 euros** est attribuée à la SCIC **COOPERATIVE DE RUE ET DE CIRQUE**, dont le siège social est situé 11 rue Caillaux - MDA Boîte 142, 75013 pour l'organisation du projet *Culture et Solidarités* ; 19110 / 2024_06316
Numéro SIRET : 48139110000031

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 30 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **10.000 euros** est attribuée à l'association **D.E.LIRE : DIRE, ECRIRE ET LIRE**, dont le siège social est situé 188 rue Pelleport, 75020 Paris pour l'organisation du projet *Permanences d'écrivains publics en bibliothèques parisiennes* ; 194023/ 2024_07037

Numéro SIRET : 85361732200013

Article 31 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à l'association **ENSEMBLE LES DISSONANCES**, dont le siège social est situé 25 bis rue de Romainville, 75019 pour l'organisation du projet *Financement de l'Autre saison, série de concerts à Paris au profit des sans-abri*; 143361 / 2024_07095

Numéro SIRET : 48342163200033

Article 32 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **5.000 euros** est attribuée à l'association **HUMAN SOUL**, dont le siège social est situé 231 rue de Belleville, 75019 pour l'organisation du projet *Human Soul Art Project* ; 199699/ 2024_07221

Numéro SIRET : 90524737500017

Article 33 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **10.000 euros** est attribuée à l'association **LA CHORBA**, dont le siège social est situé 87 boulevard Poniatowski, 75012 Paris pour l'organisation du projet *Art et Food - Activités Culturelles*; 48182/ 2024_04387

Numéro SIRET : 43041135500026

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 34 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **12.000 euros** est attribuée à l'association **LA FABRIQUE DOCUMENTAIRE**, dont le siège social est situé 73 boulevard Barbès, 75018 Paris pour l'organisation du projet *Un toit, une toile* 2024/25; 138941 / 2024_07092

Numéro SIRET : 48997162200050

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 35 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **6.000 euros** est attribuée à l'association **LETOURDUNMONDE**, dont le siège social est situé 10 ter rue des Essarts, 78490 Les Mesnuls pour l'organisation du projet *Residence Les aidants - Photoclimat* 24/25; 197968/ 2024_08839

Numéro SIRET : 84490296500012

Article 36 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **2.500 euros** est attribuée à l'association **ROKA**, dont le siège social est situé 18 rue Ramus - C O Maison de la Vie Associative et Citoyenne Boite Numéro 170, 75020 Paris pour l'organisation du projet *ATELIER DE CINÉMA - CHRS POTERNE DES PEUPLIERS - QUARTIER KELLERMAN - PAUL BOURGET - PARIS 13^e* ; 198841 / 2024_07476

Numéro SIRET : 88179654400024

Article 37 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **6.000 euros** est attribuée à l'association **UNTITLED MOMENTS**, dont le siège social est situé 19 jardin Fatima Bédar, 93200 Saint-Denis pour l'organisation du projet *Synesthésie. Projet d'éducation artistique et culturelle en lien avec la création Disturbance*; 196093/ 2024_07989

Numéro SIRET : 82169575600014

Article 38 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **3.000 euros** est attribuée à l'association **ATELIER DU PLATEAU / THEATRE ECARLATE**, dont le siège social est situé 5 rue du Plateau, 75019 pour l'organisation du projet *Culture et Solidarité : Improvisation musicale en prison*; 9689/ 2024_04927

Numéro SIRET : 32419221000056

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 39 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **10.000 euros** est attribuée à l'association **L'IMPOSSIBLE**, dont le siège social est situé 181 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris pour l'organisation du projet *LE VENT DE LA VILLE (4)CRÉATIONS THÉÂTRALES À LA MA DE LA SANTÉ/ ELOGE DE LA DIFFERENCE*; 13506/ 2024_05445

Numéro SIRET : 50446331600019

Article 40 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **7.000 euros** est attribuée à l'association **LA LUCARNE D'ARIANE**, dont le siège social est situé 181 avenue Jean Jaurès, 75019 pour l'organisation du projet La culture pour recréer société; 191827/ 2024_03253
Numéro SIRET : 84065468500030

Article 41 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **2.500 euros** est attribuée à l'association **LA MAISON DES JONGLAGES**, dont le siège social est situé 22 rue de la République, 93230 Romainville pour l'organisation du projet DAC - Culture et Solidarité 2024; 185165/ 2024_05815
Numéro SIRET : 50948953000030

Article 42 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **4.000 euros** est attribuée à l'association **LE HALL DE LA CHANSON CENTRE NATIONAL DU PATRIMOINE DE LA CHANSON DES VARIETES ET DES MUSIQUES ACTUELLES**, dont le siège social est situé 211 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris pour l'organisation du projet Et pourtant ! - spectacle musical avec artistes-étudiants et détenus; 101261/ 2024_06708
Numéro SIRET : 37796232900035

Article 43 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **6.000 euros** est attribuée à l'association **LE THEATRE PARIS-VILLETTE**, dont le siège social est situé 211 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris pour l'organisation du projet Festival Vis-à-vis 5 ; 164841/ 2024_07597
Numéro SIRET : 43353723000040

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 44 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **4.000 euros** est attribuée à l'association **LES IMPATIENTS**, dont le siège social est situé 68 rue Lhomond, 75005 Paris pour l'organisation du projet *Création de Fanzines (magazine graphique d'expression libre) avec des personnes détenues au centre pénitentiaire Paris-La Santé* ; 182359 / 2024_05442
Numéro SIRET : 81080013600014

Article 45 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **9.000 euros** est attribuée à l'association **LES YEUX DE L 'OUIE**, dont le siège social est situé 90 avenue Simon Bolivar, 75019 Paris pour l'organisation du projet Atelier En quête d'autres regards à la Prison Paris-La-Santé; 20725 / 2024_07463
Numéro SIRET : 44199978600037

Article 46 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **10.000 euros** est attribuée à l'association **LIRE POUR EN SORTIR**, dont le siège social est situé 5 rue de Castiglione, 75001 Paris pour l'organisation du projet *Assurer une politique de lecture publique au sein des bibliothèques de la prison de Paris la Santé* ; 189455 / 2024_04119
Numéro SIRET : 80332350000030

Article 47 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **10.000 euros** est attribuée à l'association **PARADOX PALACE**, dont le siège social est situé 88 rue Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris pour l'organisation du projet Olympiades culturelles et Culture et Justice ; 199643 / 2024_07220
Numéro SIRET : 89065948500019

Article 48 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **3.000 euros** est attribuée à l'association **POLYNOTES 75**, dont le siège social est situé 83 rue Léon Frot, 75011 Paris pour l'organisation du projet PRATIQUE INSTRUMENTALE AU CENTRE PÉNITENTIAIRE LA SANTÉ; 43161/ 2024_04665
Numéro SIRET : 39187280100041

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention relative au projet subventionné.

Article 49 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de **4.000 euros** est attribuée à l'association **TOUT VA BIEN SE PASSER**, dont le siège social est situé 4 rue Vicq d'Azir, 75010

Paris pour l'organisation du projet financement d'un *projet culturel et sportif au Centre de détention Paris - La Santé* ; 203717/ 2024_04795
Numéro SIRET : 92416388400019

Article 50 : Les dépenses correspondantes, d'un montant de **300.000 euros**, seront imputées sur le budget de fonctionnement 2024 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.